



Dossier de Presse
09 Juillet 2019

Energies renouvelables, logistique urbaine et innovations, les enjeux du Port de Lyon



Sommaire

- **Le Port de Lyon, un port au service de son territoire et ouvert sur le monde : 3 projets présentés par CNR et ses partenaires** P3
- **Le nouveau Portique du terminal à conteneurs en détails** P5
- **Le Quai des énergies, un concept aux multiples énergies vertes** P7
- **L'Hôtel de Logistique Urbaine, un projet de groupement** P9
- **A propos des partenaires** P13

Le Port de Lyon, un port au service de son territoire et ouvert sur le monde : 3 projets présentés par CNR et ses partenaires

Le 9 juillet, Elisabeth AYRAULT, PDG de CNR, a présenté à la presse et aux institutionnels présents les contours de 3 projets récents et en cours sur le Port de Lyon : le futur Hôtel de Logistique Urbaine, le Quai des énergies et le nouveau portique du terminal à conteneurs. L'événement a rassemblé l'ensemble des partenaires des 3 projets : GNVERT, ENGIE, McPhy, Lyon Parc Auto, Groupe SERL, Poste Immo, Banque des Territoires, DPD, Urby Lyon et Lyon Terminal. Une première pierre a été symboliquement posée à l'emplacement du futur Hôtel de Logistique Urbaine par Gérard COLLOMB, Maire de Lyon, David KIMELFELD, Président de la Métropole, Etienne BLANC, 1^{er} vice Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

3 projets pour le Port de Lyon

Véritable poumon économique de la ville depuis sa création en 1938, le Port de Lyon s'est agrandi, modernisé pour s'adapter aux évolutions du monde et à la globalisation des échanges, notamment par conteneurs. Il est un maillon essentiel de l'axe Rhône-Saône, relié au Grand Port Maritime de Marseille et à la Méditerranée et de là, au monde entier.

Le port, implanté au cœur de la Métropole, est un outil économique et industriel majeur au service des territoires avec un fort engagement environnemental pour s'intégrer au mieux dans le tissu urbain et poursuivre sa volonté d'être un acteur fort de la transition écologique.

Toujours en mouvement et en réflexion pour imaginer un avenir en phase avec les besoins de ses nombreux partenaires et utilisateurs, le Port de Lyon répond aux enjeux de la Métropole lyonnaise, et plus largement de la Région Auvergne Rhône-Alpes, par le biais d'innovations (Hôtel de Logistique Urbaine, Quai des Énergies...), de développement des flux et de transport multimodal, de nouvelles infrastructures et de réseaux.

Favorisant l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique, les débouchés sont nombreux, et portent notamment sur la mobilité pour favoriser une nouvelle logistique terrestre et fluviale zéro émission.

Ce sont ces enjeux, exposés ci-dessus, qui ont poussé CNR, et l'ensemble des partenaires, à mener à bien trois projets de front : le Quai des énergies, le Portique à Conteneurs et l'Hôtel de Logistique Urbaine.

En présence des partenaires de l'ensemble des trois projets, une première pierre a été symboliquement posée, sur l'emplacement du futur Hôtel de Logistique Urbaine, par **Gérard COLLOMB**, Maire de Lyon, **David KIMELFELD**, Président de la Métropole, **Etienne BLANC**, 1^{er} vice Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Pascal **MAILHOS**, Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

La synthèse des projets

Le Quai des énergies en chiffres :

- 2 bornes de recharge à hydrogène vert
- 2 bornes de recharge à électricité verte : une rapide (50 kW) et une ultra-rapide (350 kW)
- 2 bornes de recharge en biogaz (GNC) :
- 1 espace pédagogique autour de la transition écologique
- Un budget de : 3,5 M€
- Début des travaux : avril 2019
- Fin des travaux : début 2020

Le portique à conteneurs en chiffres :

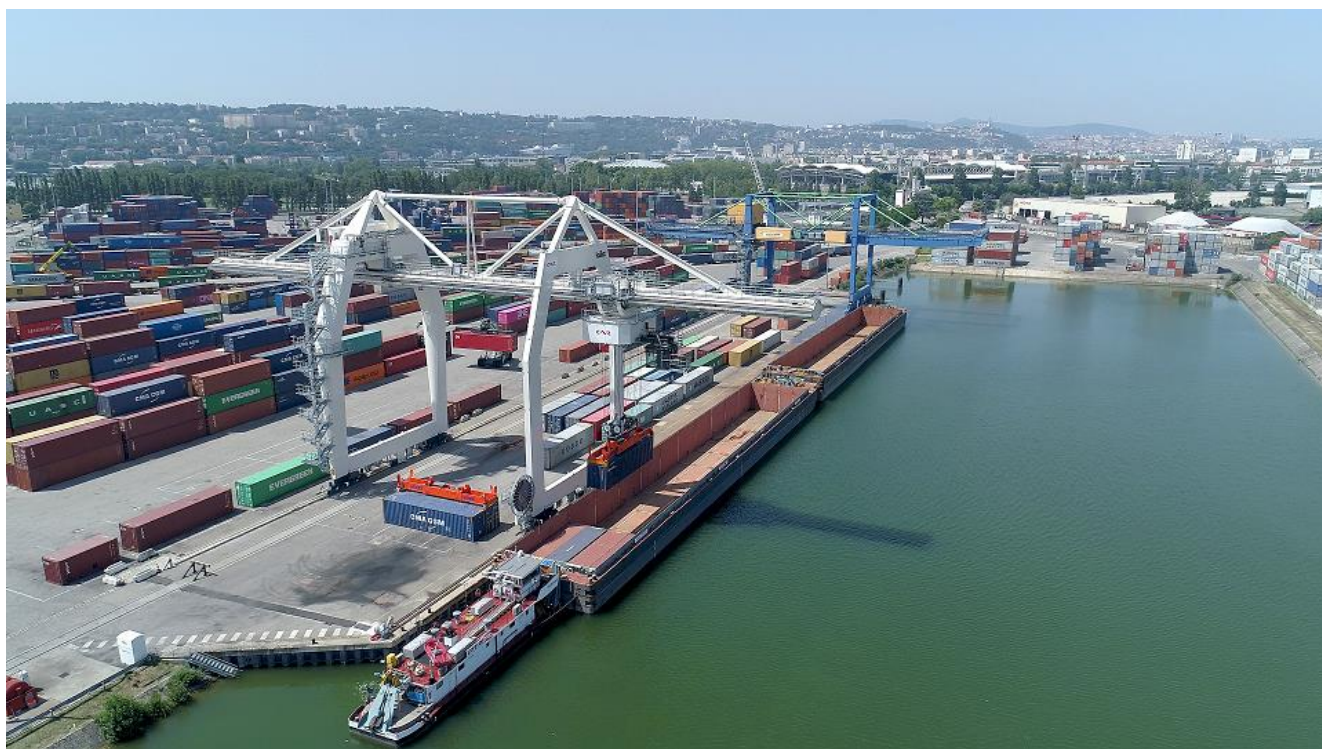
- Mis en service le 11 juin 2019 après avoir été livré en janvier 2019.
- Un budget de 4,5 M€
- 2 spreaders achetés pour l'occasion
- 7 semaines : la durée de montage et de mise en place du portique sur le Port de Lyon avant le début des raccordements et des essais dynamiques
- Ses dimensions : 35m de haut/30m de large et 84m de long
- 463 T : son poids total (spreader et charge comprise)
- 41 T : sa force de levage nominale
- 90 m : sa vitesse de translation par minute. Celle de direction s'élève à 120m/minute
- 26 : le nombre d'éléments que composent la base du nouveau portique autrichien KUNZ.

L'Hôtel de Logistique Urbaine en chiffres

- 28 300 m2 de surface de plancher dont
- 2 000 m2 de tertiaire
- Un budget de 39,8 M€
- 4 structures (LPA, La Banque des territoires, Poste Immo, Groupe SERL)
- Début du chantier : 2^e semestre 2020
- Fin du chantier estimé : fin 2021

Le nouveau portique du terminal à conteneurs en détails

Douze ans après la mise en service du premier portique sur le terminal à conteneurs n°2, CNR et le Port de Lyon mettent en service leur deuxième portique à conteneurs pour suppléer le premier qui atteint aujourd'hui ses limites d'exploitations.



Le nouveau portique est opérationnel depuis le 11 juin dernier. Crédit : Garage Productions

L'objectif de la mise en place de ce nouveau portique, situé sur le terminal à conteneurs n°2, est de fiabiliser la manutention dans ce terminal.

L'aspect économique y est également important puisque l'arrivée de cet ouvrage va permettre la baisse des coûts d'exploitation.

D'un point de vue technique, le nouveau portique, de marque Kunz, offre de nombreuses garanties :

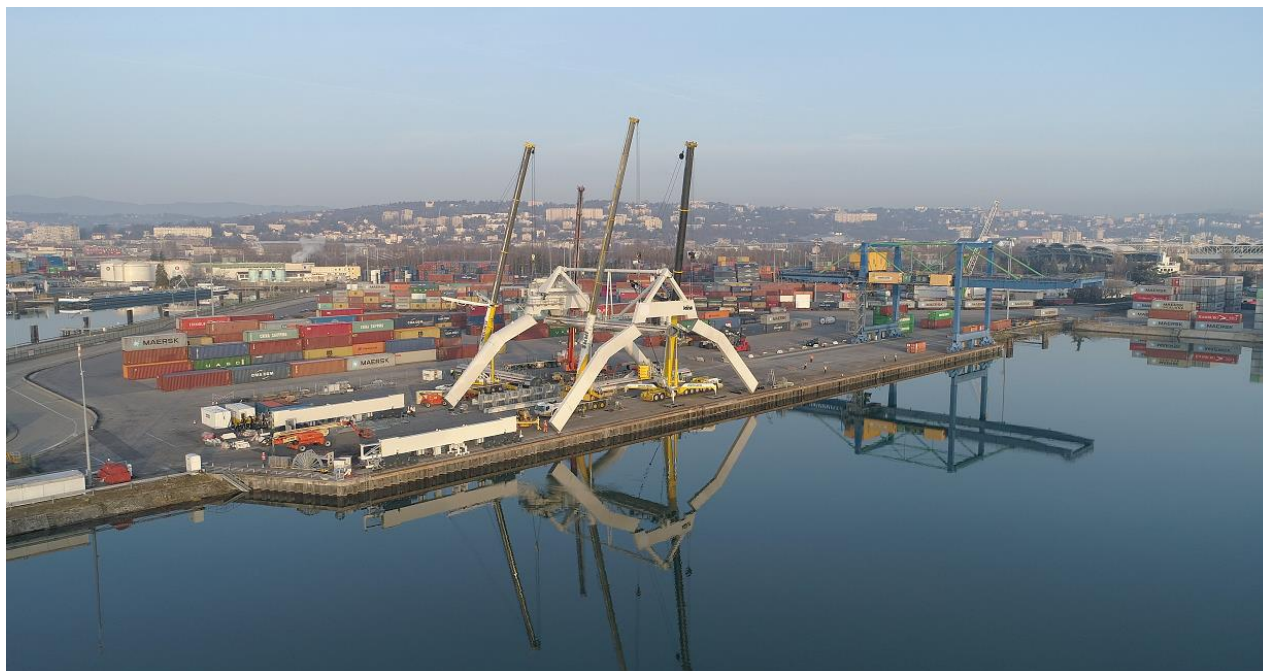
- Un produit très adapté à la manutention fluviale
- Plus léger que les solutions standardisées
- Affiche de nombreuses options d'assistance au portiqueur :
- Cabine tournante
- Automatisation de mouvements
- Caméras de surveillance...

Le portique est également composé de 2 spreaders*

***Le spreader quésaco :** le spreader est un cadre géant qui sert à saisir le conteneur, appelé en bon français « *cadre de préhension* ». En effet, il est muni de dispositifs de préhension (verrous de coin ou pinces) qui peuvent coulisser pour s'adapter aux longueurs variées des conteneurs.

Le nouveau portique de nouvelle génération est constitué d'une mono-poutre centrale et ovale qui permettra au port de traiter plus de conteneurs avec une meilleure optimisation de temps et d'espace.

C'est **Lyon Terminal**, filiale de CNR, qui en est l'exploitant.



Le chantier de la mise en place du portique a nécessité de gros moyens de manutention. Photo : Garage productions

Le portique en chiffres :

- **7 semaines** : la durée de montage et de mise en place du portique sur le Port de Lyon avant le début des raccordements et des essais dynamiques
- **Ses dimensions** : 35m de haut/30m de large et 84m de long
- **463 T** : son poids total (spreader et charge comprise)
- **41 T** : sa force de levage nominale
- **90 m** : sa vitesse de translation par minute. Celle de direction s'élève à **120m**/minute
- **26** : le nombre d'éléments que composent la base du nouveau portique autrichien KUNZ.
- **4,5 M€** : le coût des travaux, **financés à 100% par CNR**

Le portique en dates :

- **Décembre 2017** : Contractualisation
- **Décembre 2017 à Décembre 2018** : fabrication du portique
- **Janvier 2019** : livraison du portique à Lyon
- **Janvier à Février 2019** : montage mécanique du portique
- **Février à Avril 2019** : Installation du contrôle de commande
- **Mars 2019** : livraison des 2 spreaders
- **20 février** : mise en place du portique en position finale
- **11 juin 2019** : Mise en service du portique

Le Quai des Energies, un concept aux multiples énergies vertes

Localisé à l'entrée de la Ville de Lyon, avenue Tony Garnier dans le septième arrondissement, à proximité immédiate des axes autoroutiers ainsi que du cœur de l'agglomération qui deviendra prochainement une Zone à Faibles Émissions, le quai des énergies, en cours de construction, est idéalement situé pour répondre aux besoins des véhicules routiers des différentes flottes de transport en commun et de véhicules de transport urbain de marchandises, déchets, ou matériaux. Il permettra également à moyen terme, l'avitaillement en **hydrogène** des bateaux fluviaux. Un véritable outil pour limiter l'empreinte carbone des véhicules de transport.

Une station multi énergies vertes pour une mobilité durable



Le futur quai des énergies est composé de 6 bornes de recharge. Crédit : LFA

Ce quai des énergies est composé de 6 bornes de recharge qui utilisent 3 énergies différentes :

- **De l'hydrogène vert** : une station d'une capacité de **80 kg** d'hydrogène par jour à **350 bars**, sera installée. L'hydrogène « vert » sera directement fabriqué sur place à partir **d'eau et d'électricité 100 % renouvelable CNR** (électrolyse de l'eau). Cette station de recharge constitue la phase 2 du Projet HyWay qui rassemble des acteurs publics et privés autour d'une solution de mobilité a-carbonnée, illustrée par le déploiement de stations hydrogène, l'une à Lyon, l'autre à Grenoble. Elle prendra le relai de la station H2 de 20 kg par jour déjà en service sur le port. Ce projet s'inscrit également dans le cadre du programme européen H2ME2 (Hydrogen Mobility European), financé par le FCH-JU (Fuel Cell Hydrogen and Joint Undertaking). Ce projet est mené conjointement par CNR et ENGIE.
- **De l'électricité verte** : **deux bornes de recharge** pour véhicules, en **électricité 100 % renouvelable CNR**, seront également présentes sur le site. Une borne rapide, d'une puissance de 50 kW permettra de recharger les batteries des véhicules électriques d'une capacité de 40 kWh en 1 heure environ pour une autonomie de 250 km. La borne ultra-rapide, d'une puissance de 350 kW, permettra, elle, de faire le même plein en 15 minutes environ. Ces deux bornes viendront compléter le maillage déjà mis en place par CNR le long du Rhône.
- **Du bio gaz (GNC)** : **deux bornes de recharge seront installées**. Le GNC est un carburant alternatif majoritairement composé de méthane. Au-delà de réduire la dépendance au pétrole, le GNC présente plusieurs avantages énergétiques et environnementaux. Les émissions d'oxyde d'azote (NOx) sont inférieures de 50 % et celles de particules fines sont inférieures de 90 % à celles émises par le diesel.

Les émissions de CO2 sont réduites de 20 % par rapport à l'essence et même de 75 % si le GNC est issu de la méthanisation (bioGNC). La mobilité bioGNC concilie ainsi la production locale d'énergie et l'amélioration de la qualité de l'air. À noter que faire le plein de GNC ne prend pas plus de temps qu'avec un carburant classique. C'est ENGIE qui délivrera ces installations.

Un espace pédagogique autour de la transition énergétique

Pour sensibiliser les utilisateurs de la station de recharge multi-énergies et le grand public aux enjeux de la transition énergétique et des énergies renouvelables, CNR va aménager un espace pédagogique. Il comprendra **une salle couverte et des démonstrateurs de technologies innovantes** développées par des partenaires tels que l'INES (Institut National de l'Energie Solaire). Les clients de la station mais aussi des visiteurs, groupes scolaires... pourront ainsi s'informer sur les techniques de production et de stockage des énergies renouvelables d'aujourd'hui et de demain à travers des **panneaux explicatifs** et un **outil interactif**.

Le projet Quai des Energies a reçu un financement de l'entreprise commune Piles à combustibles et Hydrogène 2 au titre de la convention de subvention N° 700350. Cette entreprise commune bénéficie du soutien du programme de recharge et d'innovation Horizon 2020 de l'Union Européenne, Hydrogen Europe et Hydrogen Europe Research.

Le quai des énergies en chiffres

- **6** : le nombre de bornes de recharge qui vont y être installées
- **3** : les énergies différentes utilisées (hydrogène vert, bio gaz et électricité vert)
- **3,5 M€** : le coût du projet

Le quai des énergies en dates

- **Avril 2019** : début des travaux du Quai des énergies
- **Début 2020** : mise en service du Quai des énergies

Les partenaires du projet



Avec le soutien de



L'Hôtel de Logistique Urbaine, un projet de groupement

Le contexte du projet

CNR et la Métropole de Lyon ont engagé depuis plusieurs années un travail partenarial pour une meilleure intégration du Port de Lyon dans son environnement, tant sur le point de vue paysager que fonctionnel. L'idée étant de renforcer les liens entre les activités portuaires et le développement de la Métropole. Une des déclinaisons de cette démarche partenariale a été l'émergence d'un consensus autour de l'opportunité de réaliser un Hôtel de Logistique Urbaine dans le Port de Lyon.

Pourquoi ce projet

L'Hôtel de Logistique Urbaine est un ouvrage structurant de l'approvisionnement d'une agglomération, qui permet de mutualiser les flux entrants dans l'agglomération (semi-remorques, transport ferré et transport fluvial) et organise la distribution optimisée des flux logistiques dans la ville grâce à des véhicules adaptés aux derniers kilomètres urbains (petits utilitaires, vélos triporteurs, véhicules à faibles émissions).

Le HLU se caractérise par sa mixité d'activités, par ses services mutualisés et par sa densité compatible, tant avec son environnement qu'avec l'objectif de maximisation du remplissage des véhicules assurant le flux. Cet hôtel logistique rentre dans une logique de maillage et de complémentarité des ouvrages souhaitée par la Métropole lyonnaise.



Voici un aperçu du futur Hôtel de Logistique Urbaine. Photo : AREP

L'appel à projet, le choix d'un groupement

Pour cerner les conditions de réussite d'un hôtel logistique au sein du port de Lyon, CNR a conduit pendant l'année 2017 une analyse détaillée de l'ensemble des thématiques concernées par cet ouvrage. Les conclusions de cette étude avec les acteurs du Port de Lyon (Etat, Métropole, Ville, CNR) ont permis de stabiliser les enjeux et besoins du territoire et de faire émerger un cadre consensuel pour la consultation d'opérateur : **l'appel à projet**.

Ce dernier s'est vite imposé comme la solution la plus adaptée. Cette démarche encourage en effet la constitution de groupements pluridisciplinaires, répondant à l'ensemble des besoins et développant des synergies entre les compétences.

Chaque groupement a été composé, à minima :

- D'un investisseur
- D'un exploitant
- D'un Architecte

Le déroulé et le choix du groupement

Le lancement de la démarche a été organisé via deux temps forts :

- La publication de l'appel à projets le 21 juin 2018
- L'organisation d'un meet-up au Port de Lyon le 11 juillet 2018 qui a rassemblé, dans un même lieu, l'ensemble des métiers attendus dans les groupements (promoteurs, investisseurs, concepteurs, usagers)

10 groupements se sont ainsi portés candidat. Leurs dossiers ont été analysés au regard **des 5 enjeux** de cette démarche partenariale :

- Apporter des éléments de réponse aux problématiques de transition énergétique, de congestion routière, de pollution de l'air, de nuisances sonores générées par le transport de marchandises en ville
- S'insérer dans un paysage urbain en cohérence avec son environnement
- Construire un modèle économique innovant et pérenne
- Accompagner le développement économique de la métropole
- Faciliter les conditions d'émergence d'une logistique urbaine alimentée par des modes massifiés (amont/aval)

Le Jury, composé de la CCI, du MEDEF, de la Métropole et CNR a ensuite retenu **3 groupements le 23 octobre 2018**.

Multimodalité, diversité des flux logistiques traités, réduction de l'impact de la logistique sur l'environnement de la métropole : les trois offres rendues **le 7 mars 2019** remplissent pleinement les attendus d'un hôtel logistique.

Après une nouvelle concertation **le 28 mars 2019**, le jury a classé en première position l'offre portée par le groupement de **Lyon Parc Auto**, qui est composé également de **Poste Immo**, du **Groupe SERL** et de **la Banque des Territoires**. Une offre qui fait la part belle à la mutualisation, à l'expérimentation et à l'évolutivité.

Le projet en détail :

Les activités de **transport et de logistique** constituent le cœur d'activité du programme. Plus de **26 000 m2** seront ainsi consacrés à l'ensemble des fonctions nécessaires au fonctionnement performant de la métropole : réception, tri, crossdock, distribution du dernier kilomètre, préparation de commandes et de tournées, réserves déportées pour les commerçants et les artisans, solutions intégrées pour les flux du e-commerce, massification amont, distribution urbaine fluviale, reverse logistique...

Cet ensemble immobilier, composé de **deux bâtiments**, offrira aux professionnels du transport et de la logistique l'outil indispensable pour intégrer dans leurs pratiques la nouvelle donne réglementaire (**Zone à Faibles Émissions**) et la transformer en opportunité.

Le bâtiment, largement évolutif grâce à ses différentes façades accessibles, l'accès des poids lourds à l'étage, sa conception environnementale et respectueuse du site, constituent des atouts importants.

Pratique et futuriste

Le Groupement a conçu un ensemble de services qui visent à compenser la rupture de charge que représente le passage par l'Hôtel de Logistique Urbaine.

Avec ses 2 000 m² de tertiaire spécialisé, c'est tout un éco-système de la logistique urbaine du futur qui est proposé aux professionnels avec ses emplois, son garage dédié aux véhicules innovants, ses véhicules électriques en autopartage, ses capacités d'expérimentation, son espace de co-working, ses start-up, son Port Center, sa conciergerie d'entreprise...



L'Hôtel de Logistique Urbaine (au premier plan), s'intégrera parfaitement au Port de Lyon. Photo : AREP

L'H.L.U en chiffres :

- **28 300 m²** de surface de plancher dont
- **2 000 m²** de tertiaire
- **39,8 M€** de budget d'investissement
- **4** : le nombre de structures qui composent le groupement lauréat (**Lyon Parc Auto, La Banque des territoires, Poste Immo, Groupe SERL**)
- **4** : le nombre d'entités représentant le jury (**Etat, Métropole de Lyon, Ville de Lyon et CNR**)

L'H.L.U en dates :

- **2017** : lancement par CNR d'une analyse détaillée sur les thématiques concernées par l'Hôtel Logistique Urbaine
- **Début 2018** : conclusions de l'analyse avec les acteurs du Port (Etat, Metropole, Ville). Définition de l'appel à projet
- **21 juin 2018** : publication de l'appel à projet
- **11 Juillet 2018** : organisation d'un meet-up au Port de Lyon, 10 groupements se sont portés candidat
- **23 octobre 2018** : 3 groupements retenus, lancement de la phase d'offres, rendues le **7 mars 2019**
- **28 mars 2019** : le jury classe en première position le groupement de **Lyon Parc Auto**
- **2^e semestre 2020** : début du chantier
- **Fin 2021** : date estimée de la fin du chantier

La composition du Groupement :



BANQUE des
TERRITOIRES



G R O U P E
SERL



POSTE IMMO

A propos des partenaires

Lyon Parc Auto

LPA est aujourd'hui le fer de lance de la mobilité et du stationnement de la métropole lyonnaise.

Elle propose aujourd'hui plus de 20 000 places de stationnement dans 36 parcs sur Lyon et Villeurbanne, développe des services d'autopartage avec 257 voitures disponibles (sous les marques Citiz et Yea!) et plus de 1 000 places de parking mutualisés via LPA&CO. Parallèlement, LPA développe une stratégie ambitieuse d'innovation notamment dans le domaine de la logistique urbaine et accompagne des startups au sein de son lab.

LPA a toujours placé l'art au cœur de ses parcs avec une quinzaine d'œuvres pérennes dans ses parcs et un cycle d'expositions éphémères nommé La Place de l'Art.

Créée en 1969, LPA fête en 2019 son cinquantième anniversaire.

Contact presse : Pierre-François Salamand – Agence Plus2sens – 06 13 0642 00 – fps@plus2sens.com

La Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut – anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr – 04 72 11 49 52

Poste Immo

Poste Immo, filiale du Groupe La Poste, est à la fois foncière du Groupe, promoteur-développeur et prestataire de services. Poste Immo gère, développe, entretient et valorise un parc d'environ 6,2 millions de m² représentant près de 11 000 immeubles tertiaires, industriels et commerciaux sur l'ensemble du territoire. Elle accompagne les branches du Groupe (Services-Courier-Colis, Réseau La Poste, branche numérique, Geopost et La Banque Postale) dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers afin de les doter d'un immobilier adapté à leurs besoins, à la pointe des normes environnementales tout en contribuant à l'objectif de maîtrise des charges. Avec 930 collaborateurs répartis entre ses directions régionales et son siège, elle entretient en permanence une relation de confiance et de proximité avec ses partenaires.

Contact presse : Jean-Pierre Buchaille / 04 72 40 61 88 / 06 30 70 86 97 / jean-pierre.buchaille@laposte.fr

Le Groupe SERL

Acteur d'excellence sur son cœur de métier, l'Aménagement et la Construction, le groupe SERL travaille au service des collectivités locales, de clients publics et privés de l'aire métropolitaine Lyonnaise et de la région Auvergne Rhône-Alpes.

En particulier, en matière économique, le groupe SERL déploie une offre foncière et immobilière destinée à l'accueil d'activités industrielles, tertiaires ou artisanales. Via ses filiales serl@immo et serl@services, il développe, porte, commercialise et gère un patrimoine dédié aux activités économiques (pôles de services de zones d'activités, villages d'entreprises, rez-de-chaussée commerciaux...) et au développement industriel (plateforme d'innovation collaborative Axel'One, Usin Lyon Parilly...).

Le projet d'Hôtel Logistique Urbain (HLU), est l'occasion pour le groupe SERL de contribuer à la modernisation du système de livraison des marchandises, dans le cadre de la transition énergétique et de la réduction des nuisances.

Dans le projet, le Groupe SERL apporte son savoir-faire en ingénierie de montages immobiliers, son expertise dans la construction de bâtiment et en gestion immobilière.

Le projet sera équipé d'une importante centrale photovoltaïque en toiture réalisée par serl@energies.

Le Groupe SERL est devenu au fil des années un partenaire de référence au service des acteurs du territoire et de leur stratégie de développement économique et urbain.

Contact presse : Laïla Kalai Kimelfeld : 04 72 61 50 18 / l.kimelfeld@serl.fr

GNVERT :

GNVERT, filiale du Groupe ENGIE, est leader des solutions d'avitaillement en carburants alternatifs (Gaz Naturel Comprimé, Gaz Naturel Liquéfié, Biométhane Carburant, Hydrogène) avec le 1^{er} réseau de station GNV en France. Depuis plus de 20 ans, GNVERT, met son expertise au service des entreprises et des collectivités afin de proposer des solutions de mobilité durable. ENGIE propose un ensemble complet de solutions de mobilité plus propres, qui transforment les usages de l'énergie.

Contact presse : Lise Forest - lise.forest@engie.com - Téléphone : 0632476248

A propos de CNR :

Aménageur des territoires, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière Suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1360 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE. Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Sur ses 18 plates-formes industrielles multimodales, CNR favorise l'intermodalité avec la requalification de ses sites et la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux. Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, elle poursuit dans la voie d'une industrialisation durable et concertée, en participant aux projets de développement de l'économie circulaire.

CNR en chiffres :

- 47 centrales hydroélectriques
- 48 parcs éoliens
- 26 centrales photovoltaïques
- Une production annuelle de près de 15TWh, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants et le ¼ de l'hydroélectricité nationale
- 18 sites industriels et portuaires
- 330 km de voies navigables
- 14 écluses à grand gabarit de Lyon à la Méditerranée
- 5 écluses de plaisance sur le Haut-Rhône
- 1 363 collaborateurs à Lyon et en Vallée du Rhône
- 14 500 emplois directs et indirects générés par CNR

